Justificatif de parution

Justificatif généré le 05/08/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 05/08/2022
Département : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/624745
N° d'annonce : 624745

OPTIMA

Société par actions simplifiée au capital de 122.000 €

Siège social : 11 rue Séverine 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE

502 084 437 R.C.S. Bobigny

Aux termes du PV du 28 juin 2022, l'AGE a décidé de réduire le capital social d'un montant de 37.820 Euros, pour le porter à 84.180 Euros. Cette réduction du capital a été réalisée par voie de diminution du nombre d'actions existantes. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de BOBIGNY.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeIl7EFOh
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeIl7EFOh

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)